

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 38/39

23^e année • mercredi 16 septembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



CEDRIC VINCENSI

Cent cinquante travailleurs du transport aérien et de l'assistance au sol ont défilé vendredi passé à l'aéroport de Genève, soutenus par leurs syndicats, pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail. Simultanément, quelque 1500 salariés étaient rassemblés à Zurich-Kloten. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Assez d'hypocrisie!

Sylviane Herranz

L'inhumanité de l'Europe portée au grand jour. Il aura fallu un gigantesque incendie pour que le sort des réfugiés du camp de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, secoue enfin l'opinion publique et quelques politiques. Depuis des années, les conditions de non-existence de ces êtres humains entassés dans ce camp étaient dénoncées par des ONG et par Médecins sans frontières. Organisation inquiète pour de très nombreux enfants, survivants de la misère ou des guerres, qui tentent de mettre fin à leurs jours. Des conditions terribles, où la faim, la soif, le froid mordant en hiver, la violence, le manque d'hygiène et d'accès aux soins apportaient leur lot de désespérance à des dizaines de milliers d'êtres humains, entassés dans un camp prévu pour 3000 personnes.

Une situation attisant la colère de ces réfugiés, amplifiée par le confinement strict imposé dès la mi-mars alors qu'aucun cas de coronavirus n'avait été détecté jusqu'à début septembre. Une situation explosive. L'étincelle d'une révolte, conjuguée à des attaques présumées de mouvements d'extrême-droite, a mis le feu à la poudrière. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, le 80% du camp est parti en fumée. La nuit suivante, les flammes ont anéanti les quelques tentes et containers épargnés. Plus de 12500 personnes ont été jetées sur les chemins et collines alentours. Parmi elles, 4000 enfants. Des êtres humains dans l'attente du traitement de leur demande d'asile, parfois depuis de longs mois. Il aura fallu des flammes dévastatrices pour que le monde réagisse aux cris de détresse lancés par ces réfugiés à qui l'Union européenne dénie tout droit, toute dignité. Et contre lesquels elle érige des murs, des barbelés, des camps mortifères et surpeuplés. Cette réaction est encore bien trop faible. Officiellement, seul l'accueil, par dix pays européens, dont la Suisse, de 400 mineurs non accompagnés a été annoncé. Vendredi passé, le Conseil fédéral confirmait qu'il accueillerait une vingtaine de ces enfants et jeunes en danger, tout en expliquant qu'«à ce stade, une répartition de l'ensemble des migrants de Moria n'est pas prioritaire au niveau de l'Union européenne»... Un aveu clair que les hotspots ne sont qu'illusion et que ces camps ne sont pas, comme il était prétendu, destinés à

enregistrer les réfugiés pour les orienter ensuite vers un pays d'accueil, mais bien à les refouler ou à les jeter dans la clandestinité. A cette réaction timorée et hypocrite des gouvernements, s'oppose un réveil de villes prêtes à accueillir des migrants de Moria. En Allemagne, plus de 200 communes et plusieurs Länder l'ont fait savoir. En Suisse aussi, où, après Zurich, les villes de Berne, Lucerne, Genève, Lausanne ou encore Delémont se mobilisent. Elles appellent à la tenue d'une conférence nationale entre la Confédération, les cantons et les communes pour mettre en œuvre «un accueil immédiat». Comme le disent Genève et Lausanne dans leur communiqué: «La Suisse peut et doit faire plus.» C'est une évidence. Et c'est possible comme en témoigne l'Allemagne qui, il y a cinq ans, a ouvert ses frontières à 900 000 réfugiés. A l'heure où le Conseil fédéral se dit prêt à dépenser des milliards pour de nouveaux avions de combat, à l'heure où des villes et des citoyens s'engagent pour accueillir des migrants, le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Et investir l'argent de son «aide humanitaire» – qui risque de participer à la reconstruction d'un nouveau camp, prometteur d'autres drames – dans l'accueil des réfugiés de Moria en Suisse. L'hypocrisie doit cesser. Et la solidarité s'imposer. ■

PROFIL



Joseph Ponthus, des chaînes à la plume. **PAGE 2**

GENÈVE

Le salaire minimum au cœur du débat. **PAGE 3**

SANS-PAPIERS

La régularisation, seule solution durable. **PAGE 7**

FRIBOURG

Plan de relance insuffisant. **PAGE 9**

Aline Andrey

«**C'**est un miracle! Ecrire sur mon travail dans une usine agroalimentaire en Bretagne, en vers libre et sans ponctuation, me semblait le sujet le moins sexy du monde!» Il rit, Joseph Ponthus, en parlant du succès inimaginable d'*A la ligne*, pour lequel il vient de recevoir un énième prix, celui du roman d'entreprise et du travail. «Il y a deux ans, je déplaçais des carcasses de bêtes mortes sur des rails. Aujourd'hui, je vis de mon écriture. Je suis invité pour en parler dans des endroits merveilleux. Chaque jour, c'est mon anniversaire!» lance l'ancien intérimaire avec l'enthousiasme d'un enfant. La semaine dernière, le Français était à Genève pour une conférence organisée par la Bibliothèque de la Cité. L'occasion de le rencontrer juste en face, sur une terrasse, la pipe à la bouche, les yeux plus clairs que l'océan qui lui fait dire que la Bretagne est un paradis. Même s'il y a vécu l'enfer du travail à la chaîne. Aujourd'hui, il prend le temps d'un pèlerinage au cimetière des Rois à Genève sur la tombe de l'écrivain argentin Jorge Luis Borges, et sur celle de Grisélidis Réal, écrivaine et militante activiste pour les droits des travailleuses du sexe. Dithyrambique, Joseph Ponthus ne cache pas son admiration pour ces auteurs. Il cite aussi abondamment Apollinaire et Cendrars, deux poètes qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés dans les tranchées. La guerre, métaphore du travail à la chaîne pour l'ouvrier-écrivain. «Quand je revois mes potes d'usine, c'est comme une réunion d'anciens combattants. Nous sommes soudés, car on a traversé une épreuve ensemble, que les autres ne peuvent pas comprendre. A l'usine, on ne triche pas, on respecte celui qui travaille bien, on s'entraide. J'ai découvert une partie de moi que je ne connaissais pas. J'ai été élevé comme un intellectuel, mais j'ai été des leurs et je reste l'un des leurs.» Né en 1978 à Reims, sa mère travaille dur pour lui offrir une éducation dans une école privée jésuite. Son goût de la lecture grandit avec lui, comme celui de l'écriture. «Je n'avais pas d'argent, au contraire des étudiants bourgeois, pas de vêtements de marque, et des boutons pleins la face. Je ne jouais pas de la guitare, donc il me restait la poésie pour draguer les filles... mais ça ne marchait pas toujours.»

LE TEMPS VOLÉ

Auto-ironique, sincère et ne mâchant pas ses mots, Joseph Ponthus décrit dans *A la ligne* un monde à part, dur, suintant de souffrances physiques et mentales. Et pourtant, il dit n'avoir pas raconté le pire. «Je décris les petites fleurs qui poussent sur la merde. Sinon, je n'aurais jamais trouvé la force de retourner à l'usine jour après jour. Le temps volé aux ouvriers dans et même hors de l'usine est la question centrale. Rien n'a changé de-

puis *Les Temps modernes* de Chaplin en 1936. Le même geste répété pendant 8 heures ne s'arrête pas à la sortie de l'usine. C'est fantastique comme le corps s'adapte, ce qu'il est capable

d'endurer», souligne le grand et fin gaillard, qui a été aussi déchiré moralement. «Je n'ai même pas osé faire grève lorsque j'étais intérimaire... pour ne pas perdre mon job», confie

l'anarchiste, rompu aux manifs, qui lors du bal de son mariage civil a fait retentir *L'Internationale*. C'est pour rejoindre Christelle en Bretagne qu'il quitte en 2015 sa condition



Joseph Ponthus: «Je déplaçais des carcasses de bêtes mortes sur des rails. Aujourd'hui, je vis de mon écriture.»

DES CHÂÎNES À LA PLUME

Dans son roman «A la ligne», l'ex-ouvrier Joseph Ponthus raconte l'usine comme jamais

d'éducateur en banlieue parisienne. Cet emploi lui avait permis de publier un premier ouvrage collectif en 2012, *Nous... la Cité*, issu d'un atelier d'écriture. Sa démission lui ôte le droit aux allocations chômage, et les postes dans son domaine sont trop rares dans la région, reste l'agence d'intérim qui alimente en main-d'œuvre les usines géantes de l'agroalimentaire. Du bulot (coquillage) à la vache, du panage de poisson au nettoyage de l'abattoir, Joseph Ponthus découvre un univers. «J'étais curieux du monde ouvrier dont j'ignorais toutes les règles, mais ce n'était pas un choix. Je n'allais pas faire un reportage ni une étude, j'y allais pour l'argent.» De 50 à 52 heures de travail par semaine, généralement la nuit, pour 1800 euros net environ, des vacances obligatoires non payées.

L'ALIÉNATION

«Dans l'agroalimentaire, on ne construit rien, on déconstruit. C'est l'industrie de la mort. L'ouvrier n'a même pas la fierté de produire, lâchet-il en confiant son rapport amoureux à l'usine. J'ai découvert le mot travail au cœur de cette aliénation que représente la vente de sa force de travail. Or, la conscience de classe a été anéantie. Dans une usine, les équipes se définissaient par rapport à leurs clients. Le patronat a réussi la division», dénonce l'anarchiste. Alors pour ne pas sombrer, il trouve la force d'écrire et poste ses textes sur internet pour ses amis inquiets. «Je n'avais pas envie de discuter, seulement de leur dire que c'était dur, mais que j'allais bien.» L'un d'eux les transmet à la maison d'édition La Table Ronde... Et voilà Ponthus sacré chevalier. «Avant la sortie du livre, j'ai lu des passages à mes camarades qui ont aimé et tenu à ce que je garde leurs prénoms. Puis, l'ai envoyé à mes deux chefs, celui de l'usine et celui de l'agence intérimaire», se souvient Joseph Ponthus. Peu après, le 15 décembre 2018, il est mis à la porte. «J'ai pourtant écrit non pas pour dénoncer, mais pour rendre hommage à la classe ouvrière, à mon épouse et à ma mère.» Depuis, loin des chaînes, il voyage pour parler de son expérience ouvrière dans des écoles, sur les plateaux de télévision et dans les journaux, du *Figaro* à *L'Humanité*. Traduit déjà dans une dizaine de langues, il a été invité par le réalisateur Emir Kusturica, a mangé – et bu surtout – avec feu Luis Sepúlveda, s'est promené avec Daniel Pennac, et a reçu une lettre de l'écrivain Pierre Michon. Une consécration pour celui qui planche sur son deuxième roman, et confie sans tabou: «Je m'auto-fous une pression de malade. Ce n'est pas toujours facile d'écrire quand on est heureux.» ■

Joseph Ponthus, *A la ligne, feuillets d'usine*, Editions de La Table Ronde, Paris, 2019.


DE BIAIS

Daniel Süri

NARRATIF ET SALON DE COIFFURE

Vous avez déjà remarqué, je suppose, tous ces salons de coiffure qui choisissent leur nom en jouant du suffixe «tifs», évoquant les cheveux, genre «Définitifs», «Créatifs» et autres «Artistes tifs». Beaucoup moins de «Sédatifs» en revanche, allez savoir pourquoi... Ben, ça m'énerve, pas vous? Pourquoi je vous raconte tout ça? Parce que l'on va parler de narratif et que je vous prie d'éviter les allusions aux salons de coiffure et autres lieux de coupure de cheveux en quatre. Le narratif, c'est le dernier truc à la mode chez les manageurs. Et donc, à la Manip (Mission d'action nova-

trice de l'industrie privée). C'est une technique de communication, appelée aussi «mise en récit», «accroche narrative» ou «communication narrative». Enfin, quand ces messieurs-dames se donnent la peine de parler français aux pauvres ploucs que nous sommes. Sinon, et ça vous propulse immédiatement dans les hautes sphères du faux-semblant, on dit «storytelling». Et sous vos yeux ébahis défilent *Hollywood*, *Los Angeles* et les *Desperate Housewives*. Ben oui, les séries télé aussi font du *storytelling*. Mais pas que. Les neurosciences ont scruté des tonnes de cerveaux de raplaplas comme vous et moi pour en déduire qu'il existe un apprentissage par analogie et que les émotions peuvent être mobilisées par l'action. M'est avis qu'ils auraient pu s'économiser beaucoup de frais de recherche, mais bon... Et alors, comme les acariens, à qui nous offrons le gîte et le couvert, avec leurs pattes poilues et leur rostre, les manageurs se sont rués là-dessus et ont tout bouloté, *scrunch!*, *scrunch!*. Au lieu de mettre les gens sous pression individuellement, on pouvait arriver au même résultat en les engageant dans un pro-

jet par le biais d'une histoire. En plus, la trame narrative permet d'expliquer un concept de manière plus simple. Alors, allons-y pour le *storytelling*. Hé, ho, attention, le *storytelling*, c'est pas des perles pour les cochons! C'est pas pour Manuel, ses deux terrassiers et son maçon! Y va pas leur raconter les aventures de Zorro ou le dernier épisode de *Friends*, le Manuel! Non, c'est fait pour des gens sensibles et cultivés. Ils se croyaient pourtant tels, à la Manip. Mais rien à faire, ils n'y arrivaient pas. Ruedi Saurer partait toujours dans des histoires militaires de bataillon cycliste; Guido Fiffelin avait déclaré forfait, sous prétexte que les «chiffres, c'est pas tant glamour»; et Carine Cordonnier-Cavin, dite Triple C, faisait la gueule comme d'habitude. On prit donc la résolution d'engager un professionnel de la communication narrative, sachant raconter des histoires. Le premier qui arriva avait vaguement travaillé sur l'adaptation française des *Soprano*. J'en vois déjà des qui susurrent que le côté maffieux de la série devait bien correspondre à certaines pratiques patronales de

la Manip. On ne les démentira pas. Mais là où ça coïncait, c'était l'ambiance générale. Une déprime à vous faire couler dans l'East River, un bloc de béton aux pieds. On en essaya un autre, fan de *X-Files*. Sauf que les frontières du réel et la Manip... Vous voyez Ruedi Saurer donner dans le paranormal et Guido Fiffelin dans le surréel, vous? Encore que, quelquefois, on passait pas loin, mais c'était d'habitude purement involontaire. Le troisième candidat fut une candidate, qui venait des séries policières francophones, au schéma répétitif: une inspectrice, commissaire, capitaine, ce que vous voulez, coiffée d'un chef ou d'une cheffe grognon au caractère imbuvable, accompagnée d'un adjoint qu'elle ne peut pas pif-fer (au départ du moins). La dame a connu l'une ou l'autre épreuve (une bavure, un divorce, un veuvage, au choix), ce qui ne l'empêche pas de s'en prendre aux puissants (politiques, financiers). Et puis, ça se passe généralement dans un lieu précis (ça rassure): Sète, Lyon, le lac Léman, etc. La candidate était en particulier spécialisée dans l'adjonction des violons dans la bande-son. Incontour-

nables, les violons, au moment des scènes dramatiques. Pour les ceusses qui somnolent devant la série et qui n'auraient pas compris que là, attention, sortez les mouchoirs. *Hop!*, une dizaine de mesures de crincrin et l'affaire était jouée. Ça rassure aussi, les violons, on sait qu'on s'est ému au bon moment. Les séries, c'est pas fait pour inquiéter le populo, quand même. Elle s'était mise au boulot, la candidate, noircissant page après page, variant les scénarios, cherchant à entraîner ses lecteurs et ses lectrices (tu parles d'un job!) là où il fallait. Compliqué, le taf: fallait aussi tenir compte des collaborateurs et des collaboratrices à qui le *storytelling* était destiné, en fonction de leur personnalité et de leurs expériences de travail passé. Du sur-mesure en quelque sorte. Au bout d'une semaine de galère, épuisée, elle téléphona à son copain, à la recherche de soutien moral. La réponse, grandiose («Tu te racontes pas des histoires, au moins?»), la scia complètement. Au bord du burn-out, la candidate. Vite, les violons, là, vite, les violons! ■

LE SALAIRE MINIMUM AU CŒUR DU DÉBAT

Unia et le MCG se sont affrontés le 8 septembre à Genève pour parler de l'initiative sur le salaire minimum et de l'initiative de résiliation, toutes deux en jeu lors des prochaines votations

Textes Manon Todesco

Le 27 septembre, les Genevois devront se prononcer sur un salaire minimum de 23 francs horaire, soit 4186 francs par mois pour une personne travaillant à plein temps. Une mesure semblable à ce qui s'est fait à Neuchâtel, au Tessin et dans le Jura qui bénéficierait à 10% des salariés du canton, soit environ 30 000 personnes, dont deux tiers sont des femmes. Des employés de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, de l'économie domestique, du commerce de détail, de la coiffure, du travail temporaire, de l'agriculture ou encore de la blanchisserie qui sont bien en deçà du palier de 23 francs, très féminisés et souvent sujets au temps partiel.

Dans le cadre de cette votation, jour où les électeurs devront aussi trancher sur l'initiative fédérale de limitation de l'UDC, Unia Genève a organisé un débat contradictoire le 8 septembre au Lignon, à Genève. Pendant plus d'une heure et demie, Aldo Ferrari, vice-président du syndicat et secrétaire régional ad interim de la région, a affronté François Baertschi, député et secrétaire général du Mouvement citoyen genevois (MCG), devant un public clairsemé.

POUR ET CONTRE

Christiane Pasteur, journaliste au *Courrier* qui animait ce débat, a d'abord posé la question des raisons de l'absence d'un salaire minimum en Suisse. La faute aux politiques libérales successives de la Suisse, selon Aldo Ferrari. «Le Tribunal fédéral le permet, mais dans un cadre très restreint.» Et d'élargir: «Notre ligne est de protéger les salaires, pas les frontières: cela passe par l'entrée en vigueur d'un salaire minimum digne qui évite au salarié de faire appel à l'aide sociale.»

François Baertschi rejoint Unia sur le fait que c'est intolérable que 10% des travailleurs genevois n'arrivent pas à joindre les deux bouts, mais pour le MCG, le salaire minimum cantonal n'est pas la solution. «Il faut agir au niveau des conventions collectives de travail. Notre crainte, c'est que les 90% de gens qui gagnent plus de 4000 francs par mois voient leur salaire tiré vers le bas. Ce n'est donc pas un "non" contre



La campagne pour le salaire minimum à 23 francs bat son plein à Genève. Aldo Ferrari, membre du comité directeur d'Unia et secrétaire régional ad interim, ici à droite lors d'un tractage, a croisé le fer la semaine dernière avec un représentant du MCG lors d'un débat au Lignon.

l'augmentation des bas salaires mais un "non" à la pression vers le bas des autres salaires.»

Pour le syndicaliste, il est clair que pouvoir négocier de bonnes CCT est beaucoup mieux, mais cela n'est pas toujours possible dans certains secteurs où le partenariat social est inexistant. Rappelons que seuls 2 millions de travailleurs en Suisse sont assujettis à une CCT, soit environ 50% d'entre eux... Quant à la peur du nivellement vers le bas des autres salaires, Aldo Ferrari se montre rassurant: «Le salaire minimum doit servir de point de départ à partir duquel on négociera les CCT. Ce n'est pas une fin en soi.»

LES PME EN QUESTION

Christiane Pasteur a ensuite abordé la question des PME qui, selon le Conseil d'Etat, pourraient être mises en péril si elles devaient verser des salaires plus élevés. L'élue MCG, qui dit n'avoir «aucune pitié pour les grandes entreprises» aux reins solides, s'inquiète par contre des difficultés que cela engendrera pour les PME: «J'ai peur que cela les pousse à recourir à des techniques de voyous telles que le dumping ou encore la sous-traitance en

cascade.» Pour son opposant, peut-être que le salaire minimum accélèrera la fermeture des entreprises qui sont déjà en grande difficulté, mais il écarte l'hécatombe massive des PME. «L'activité économique est présente et les richesses sont là. Quand on a mis en place des CCT avec des salaires minimums, les entreprises et les branches concernées n'ont pas disparu pour autant. Ce sera la même chose avec le salaire minimum à Genève.» Et de poursuivre: «On ne demande pas la charité, c'est aussi une question de modèle de société: est-ce qu'on veut permettre aux gens qui travaillent honnêtement de vivre dignement de leur salaire ou est-ce qu'on continue à laisser l'aide sociale, à savoir le contribuable, payer la différence?»

A Neuchâtel, qui a fait l'expérience du salaire minimum en Suisse, quel bilan peut-on déjà tirer? Depuis l'introduction de cette mesure et de la CCT dans la vente, le salaire médian a augmenté, répond Aldo Ferrari, qui note a contrario que celui de Genève a baissé. «Ce qui est important de voir, c'est qu'à Neuchâtel, tous les salaires ont augmenté, pas seulement les plus bas.» ■

FERMER LES FRONTIÈRES: SAGESSE OU HÉRÉSIE?

Si l'entrée en vigueur d'un salaire minimum à Genève chagrinerait le MCG, c'est aussi parce qu'il craint que celui-ci profite surtout aux frontaliers. «Certains employeurs jouent sur le différentiel entre les lieux de résidence pour payer moins leurs employés frontaliers, regrette François Baertschi. Cette surconcurrency salariale n'est pas saine, c'est pourquoi nous voulons un marché du travail structuré.» Aldo Ferrari contre avec des chiffres: «Selon le Seco, en 1996, avant l'entrée en vigueur de la libre circulation, il y avait 7% de différence salariale entre les frontaliers et les résidents. En 2016, l'écart s'est réduit à 4,5%. La libre circulation a donc baissé la pression sur les salaires et a mis fin aux statuts précaires de saisonniers et de travailleurs de courte durée.» Et de rappeler aussi que l'accord négocié avec l'UE a amené plus d'un million de nouveaux travailleurs, mais que le nombre de chômeurs en Suisse n'a pas bougé, représentant toujours 120 000 personnes. Pour Unia, il n'y a pas de meilleure régulation de la concurrence que le salaire minimum, qui permet de maintenir le niveau des salaires. «On peut même dire que la libre circulation a en grande partie sauvé notre AVS, souligne le responsable syndical. Beaucoup d'Européens sont arrivés en Suisse avec de très hauts salaires.»

VERS DU TRAVAIL AU NOIR MASSIF

L'initiative pour une immigration modérée lancée par l'UDC et soutenue par le MCG, qui appelle à la fin de la libre circulation des personnes, s'invite dans le débat. «Il faut être fou pour dénoncer un tel accord qui prévoit une entrée en Suisse conditionnée au besoin économique et à un contrat de travail, et vouloir le remplacer par une fermeture des frontières qui va mettre en danger notre économie, nos droits et nos salaires», s'indigne Aldo Ferrari. Le représentant du MCG essaie de temporiser: «Nous ne voulons pas une fermeture stricte des frontières, mais reprendre notre souveraineté sur ces accords bilatéraux.» Faux, fustige le syndicaliste: «Vous surfez sur la grogne de certains Genevois excédés par les bouchons, mais si cette initiative est acceptée par le peuple, c'est l'administration qui décidera qui peut venir, ou pas. Sans accord de libre circulation, la loi sur les travailleurs détachés, comme tout le reste des accords bilatéraux, passent à l'as: le travail au noir va donc exploser, car les travailleurs, eux, ne vont pas s'arrêter de venir en Suisse.»

MAIN-D'ŒUVRE NÉCESSAIRE

François Baertschi lance une pique à son adversaire: «Je suis très surpris de voir que les syndicats défendent la libre circulation, qui est un dogme très libéral...» «Nous sommes pour que les travailleurs puissent travailler librement et décemment où ils le souhaitent, répond le vice-président d'Unia. A ce jour, nous, syndicats, sommes les seuls à avoir protégé les salaires des employés de ce pays, à travers les CCT et les salaires minimums. Nous devons être fiers de nos travailleurs extérieurs, car nous avons besoin d'eux. Dois-je rappeler qu'une majorité du personnel des HUG vient de France? Nous devons encore évidemment améliorer et renforcer nos mesures d'accompagnement, et c'est ce que nous faisons avec notre initiative des 23 francs.» ■

40 000 cartes postales pour s'opposer à l'initiative de résiliation



Mercredi 9 septembre, fin de matinée. Quelque 80 militants, secrétaires syndicaux et responsables d'Unia ont déboulé au centre de Berne avec tabourets, cartables, stylos et cartes postales. Eparpillés dans la vieille ville, ils ont écrit des messages personnels, invitant à s'opposer le 27 septembre à l'initiative de l'UDC. «Merci de voter non afin que les salaires en Suisse continuent d'être protégés.» «Je ne veux pas qu'il y ait de nouveau des baraquements de saisonniers en Suisse. Et toi?» «Nous ne devons pas nous laisser monter les uns contre les autres. Luttons ensemble pour de bonnes conditions de travail.» Telle était la teneur de quelques-uns de ces messages. Ces cartes ont complété le lot de celles reçues auparavant par Unia dans le cadre de la campagne de votation. Au total, près de 40 000 cartes venues de tout le pays ont ensuite été déposées au bureau de poste du quartier pour être distribuées le lendemain. A l'occasion de cette action, Unia rappelle que l'initiative de résiliation est une attaque contre les salariés et leurs droits et que son acceptation mettrait fin à la protection des salaires en Suisse, les mesures d'accompagnement étant juridiquement liées à la libre circulation des personnes. Cela signifierait la fin des contrôles et des sanctions contre les entreprises pratiquant la sous-enchère et l'affaiblissement des droits des salariés, ce qui «conduirait à une spirale de dumping salarial en Suisse», écrit Unia. ■ SH

MOVENDO

Movendo - L'Institut de formation des syndicats

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours dès octobre:

Cours pour tou-te-s

Economie d'entreprise – Lecture des comptes d'entreprises
Je 1 – Ve 2.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Politique migratoire et droits des migrant-e-s
Situation et perspectives
Lu 12 – Ma 13.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

Ménager la santé au travail
Une affaire de chacun-e
Je 15 – Ve 16.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Comprendre le fonctionnement de l'AVS
Je 15 – Ve 16.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Rapports entre collègues, vers plus de solidarité
Ma 27.10 Lausanne, Hôtel Aulac

Comprendre le fonctionnement de la Loi sur la prévoyance professionnelle
Je 29 – Ve 30.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Savoir prendre des notes, rédiger des procès-verbaux
Je 05 – Ve 06.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Être disponible 24h/24 pour mon employeur?
Lu 9.11 Lausanne, Unia

Le mal de dos, une fatalité?
Lu 23.11 Lausanne, Hôtel Aulac

Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail?
Je 26 – Ve 27.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Cours pour délégué-e-s du personnel

Cycle ARPIP 2020/2021 – Les institutions de prévoyance
Je 01.10 Lausanne, Hôtel Aulac

Save the Date! Journée d'étude Movendo et USS

Le syndicalisme a un avenir – le mouvement, c'est maintenant!
Workshops thématiques: climat, grève féministe,...
Avec le président de l'USS Pierre-Yves Maillard
Lu 16.11 Berne, Hôtel Ador

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70.

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison du Jeûne fédéral, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 30 septembre. ■

La rédaction

WWW.
EVENEMENT.
CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Terre d'aventure.



Chaque enfant dans le monde a le droit d'être un enfant, tout simplement.

Terre des hommes
Association suisse pour l'éducation à la paix

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60



Artiste Nina Burri
Spinns Civil Voices



L'ÊTRE HUMAIN N'EST PAS UNE MACHINE.

Luttez à nos côtés pour combattre l'exploitation des travailleurs-euses du textile dans le monde. www.solidar.ch



SUISSE
SOLIDAR

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

À L'AÉROPORT, LA RÉSISTANCE PREND SON ENVOL

Cent cinquante travailleurs ont défilé à Genève-Cointrin pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail

Textes Jérôme Béguin

Plus de 150 travailleurs du transport aérien et de l'assistance au sol ont manifesté vendredi dernier à l'aéroport de Genève-Cointrin, alors que 1500 salariés, selon les syndicats, se rassemblaient simultanément sur le site de Zurich-Kloten. Ils dénoncent des réductions de salaires, des dégradations des conditions de travail et des licenciements. «Pas contents, pas contents!» ont scandé à Genève les manifestants, en défilant du terminal du fret à la zone des départs à l'appel des syndicats SEV, SSP et Unia. Des mesures pour réduire les coûts de personnel sont en effet en cours dans des sociétés comme Air France-KLM, Canonica, Dnata, Gate Gourmet, ISS, Newrest ou Swissport.

Unia a ainsi été mandaté par le personnel de Newrest. Le syndicat dénonce dans cette entreprise de restauration des licenciements perlés visant à économiser une procédure pour licenciement collectif. «Nous avons été virés sans aucune indemnité, alors que certains travaillent là depuis trente ans», témoigne Olivier*, un cuisinier, qui, comme une trentaine de ses collègues, a perdu de cette façon son emploi. Seuls deux licenciés auraient pour l'heure retrouvé un travail. «En tout,

nous demandons 155 000 francs d'indemnités. Ce n'est rien du tout pour un groupe qui pèse près de 3,5 milliards, qui a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 13 millions à l'aéroport et un bénéfice de 800 000 francs d'après un membre de la direction de Newrest Suisse.» Secrétaire syndicale d'Unia Genève, Camila Aros appelle la direction de Cointrin à prendre ses responsabilités: «S'il ne pouvait pas empêcher les licenciements, le directeur général de Genève Aéroport nous avait assurés que ceux-ci respecteraient la législation en vigueur. La balle est maintenant dans son camp.» Dans un courrier que nous avons consulté, le service juridique de l'Office cantonal de l'emploi a d'ailleurs reconnu que ces licenciements, répartis sur cinq mois, violaient plusieurs dispositions légales.

L'AIDE SOCIALE, PAS LE CHOIX

Autre cas de figure avec Kevin*. Cet agent de terminal travaillait pour Academic Work jusqu'à ce qu'ISS lui prenne sa concession le 1^{er} septembre. «Depuis lors, nous n'avons plus de RHT, ils nous ont refait nos contrats et ne nous garantissent plus que 40 heures de travail par mois – j'en faisais personnellement 80 à 100 auparavant. En plus, l'ancienneté est supprimée, nous nous retrouvons en période



CEDRIC VINCENSI

A l'appel des syndicats SEV, SSP et Unia, les salariés du transport aérien et de l'assistance au sol ont défilé vendredi dernier contre la «casse sociale» en cours à l'aéroport de Genève, alors qu'à Kloten une autre manifestation avait lieu ce même jour.

d'essai, nous perdons l'indemnité pour les jours fériés et nous ne pouvons plus échanger entre collègues nos périodes de travail. Cette baisse brutale nous met tous dans une situation compliquée. Du coup, nous devons demander de l'aide sociale, on n'a pas le choix. J'ai commencé à chercher un autre emploi, mais il n'y a rien.» Depuis mars, nombreux sont les travailleurs de Cointrin à traverser une passe difficile. «J'ai été en RHT à 100% durant trois mois et demi, ma perte de salaire atteignait 800 à 1000 francs mensuels. Beaucoup de personnes sont allées au social ou ont demandé des prêts à l'entreprise», témoigne Cristina, employée de Swissport. «Certains salariés ont dû aller chercher des sacs de commissions aux Vernets, c'est inacceptable», relève Jamshid Pouranpir, secrétaire syndical du SSP Trafic aérien.

Et ce n'est pas terminé. Des réductions de coûts sont projetées dans plusieurs sociétés. Chez Gate Gourmet, 66 postes à Cointrin et 300 à Kloten sont dans le collimateur. «Alors que des bénéfices de 440 millions ont été annoncés en 2019. C'est honteux. C'est de l'abus», juge Edith, qui prépare les plateaux-repas depuis 42 ans et se lève chaque matin à cette fin entre 3h et 4h. Du côté de Swissport, ce ne sont pas moins que

20% à 25% d'économies sur le dos du personnel qui sont visées. «Dnata n'a plus de convention collective, ce qui met la pression sur Swissport, mais la problématique est systémique. Dans l'idée de développer l'aéroport et d'augmenter le nombre de passagers, les autorités ont laissé prospérer depuis des années la loi de la jungle et les compagnies se livrent une concurrence féroce. Pour l'emploi local, c'est juste une catastrophe», analyse Sébastien, coordinateur d'escala chez Swissport. «Nous appelons à la résistance», lance au micro Jamshid Pouranpir devant le grand hall des départs. Kevin explique à l'assistance comment en mars le personnel d'Academic Work a réussi à réintégrer les temporaires congédiés un

mois avant la fin de leur mandat. «Nous avons obtenu cette réembauche parce que nous sommes syndiqués. Il faut dire aux collègues qu'en étant unis et soudés, on arrive à obtenir des choses», plaide ce syndiqué Unia. Et un employé de Dnata de conclure: «Le combat que nous menons n'est pas seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos enfants, qui sont appelés un jour à travailler. Les acquis dont nous bénéficions aujourd'hui ont été obtenus par nos prédécesseurs. Mobilisons-nous autour des syndicats et menons ce combat jusqu'au bout.» ■

*Prénoms d'emprunt.



Camila Aros, secrétaire syndicale, a appelé la direction de Genève Aéroport à prendre ses responsabilités face aux licenciements perlés ayant affecté le personnel de Newrest.

CEDRIC VINCENSI

UN FONDS DE COMPENSATION POUR LES TRAVAILLEURS

Dans une résolution, le personnel mandate les trois syndicats de l'aéroport à refuser les licenciements, «en particulier tant que les entreprises peuvent bénéficier des aides publiques pendant la durée de la RHT», à exiger la signature de CCT sous peine d'exclusion de concession, à obtenir la création d'un fonds de compensation pour subvenir aux besoins des travailleurs dans la précarité, «alimenté par les entreprises ayant réalisé des bénéfices ces dernières années, ainsi que par Genève Aéroport et le Canton», et un «programme de reconversion professionnelle dans les emplois compatibles avec les exigences du développement durable». ■

«Ce n'est pas aux fonctionnaires de payer la crise!»

L'Etat de Genève présentera prochainement son projet de budget 2021 avec, au menu, des baisses de salaires pour ses employés. Les syndicats annoncent un automne de mobilisations

Manon Todesco

Le 17 septembre, le Conseil d'Etat genevois présentera son projet de budget 2021. Sans surprise, les finances ne sont pas au beau fixe. En effet, entre les surcoûts liés à la crise sanitaire du Covid-19 et la baisse des rentrées fiscales dues à la réforme RFFA, les comptes sont en berne. Pour remonter la barre et résorber une partie du déficit, entre autres mesures, le gouvernement a rapidement pensé à baisser les salaires de tous les fonctionnaires, à savoir près de 50 000 personnes. Qu'ils travaillent dans la santé, l'instruction publique, l'administration, la police ou encore l'administration pénitentiaire, ils seront tous touchés. Cela dit, le Conseil d'Etat a déjà dû faire un pas en arrière, sans doute sous la pression des syndicats.

UNE SEMAINE NON PAYÉE EN PLUS

Initialement, le plan prévoyait une baisse des salaires de 1,92% par année, pendant quatre ans, mais aussi aucune indexation salariale jusqu'en 2024 et le gel des annuités une année sur deux. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a d'abord annoncé des mesures structurelles visant à la diminution de la part employeur prise en charge pour le financement de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). Un montant annuel supplémentaire de 70 millions de francs qui pourrait être mis sur le dos du personnel de l'Etat selon le Cartel intersyndical. En contrepartie, l'Etat voulait laisser la possibilité aux fonctionnaires de prendre une semaine de congé supplémentaire... non payée. Une proposition immédiatement contrée par le Cartel. «Les services sont surchargés et, dans nombre

de ceux-ci, il est déjà impossible de récupérer la pléthore d'heures supplémentaires accumulées ces derniers mois et années car les effectifs manquent.»

JUSQU'À 600 FRANCS EN MOINS

La semaine passée, le gouvernement est revenu partiellement sur sa position. «La baisse salariale serait de 1% par an pendant quatre ans, informe Pierre-Alain Dufey, du Cartel. La semaine de vacances a, quant à elle, été abandonnée, car il s'est rendu compte que c'était impossible à gérer. Il est ensuite prévu que l'annuité sera versée en 2022, mais pas en 2021.» Enfin, la participation de l'employeur à la CPEG sera revue à la baisse. «Ce sera à l'employé de compenser les quelque 9% en moins, poursuit le syndicaliste. Sur certains salaires, cela représente jusqu'à 500 ou 600 francs par mois.»

LUTTE EN VUE

Est-ce que ce retour en arrière sera suffisant pour les syndicats? Non, loin de là, répond Pierre-Alain Dufey: «Genève est le troisième canton le plus riche de Suisse et c'est le seul à vouloir baisser les salaires de ses fonctionnaires. Encore une fois, c'est une spécificité typiquement genevoise. Pour nous, c'est inconcevable, ce n'est pas aux fonctionnaires qui ont travaillé sans relâche pour assurer les prestations publiques essentielles de payer la crise du coronavirus!» Le Cartel intersyndical demande au Conseil d'Etat de revoir sa copie et a prévu de réunir le personnel de l'Etat en assemblée générale dès la fin du mois. «Nous allons mobiliser très rapidement, et il faudra s'attendre à un automne de mobilisations dans la fonction publique.» ■

UN OVNI RADIOPHONIQUE MILITANT

Depuis juin, une nouvelle webradio, baptisée Loose Antenna, propose des voix engagées. Rencontre

Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Deux pas de la gare de Lausanne, jeudi en fin d'après-midi, de la musique s'échappe de fenêtres grandes ouvertes, détournant les oreilles des passants. Un signe de la main et des sourires nous invitent à entrer dans la webradio ayant pignon sur rue: bienvenue à Loose Antenna, bulle de sons ouverte, chaleureuse, expérimentale et créative. Trois soirs par semaine, du jeudi au samedi, débats, chroniques et concerts sont au programme. Résolument militante, Loose Antenna s'engage à laisser «la place aux voix des personnes minorisées, alterisées et/ou marginalisées». Ce soir-là, au rez-de-chaussée de l'immeuble voué à la démolition et géré par l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF), Dj ZemZem s'installe au micro et balance avec enthousiasme ses morceaux.

UN LIEU DE RENCONTRES

Autour d'une petite table, d'un bol de chips et de tasses de café, Salomé Okoekpen, Carl Ahnebrink et Sébastien Dupuis ont la difficile tâche de représenter la quinzaine de cofondateurs de Loose Antenna. «L'idée était de créer un trait d'union entre le monde associatif régional et les différentes scènes musicales», explique Carl Ahnebrink. «La

musique ayant aussi une dimension politique essentielle», ajoute Sébastien Dupuis. «Différents collectifs et individus peuvent venir s'exprimer que ce soit sur le climat, le féminisme, l'antiracisme, la précarité sociale, renchérit Salomé Okoekpen. Cet espace est aussi un lieu de rencontres, dans l'idée de luttes intersectionnelles. Plus la communauté s'agrandit, plus celle de l'écoute aussi. Ça se partage, se propage...»

Les premières graines de Loose Antenna germent en automne 2019 déjà. Un groupe d'amis – issus essentiellement des milieux artistiques, académiques et militants – veut donner la parole à ceux qui ne l'ont pas et écouter de la musique autre que celles émises sur les ondes mainstream (traditionnelles). Son nom signifie littéralement «l'antenne ample». «Un média flottant, souple, aux larges mailles qu'on tricote», explique Carl Ahnebrink. Un nom qui peut évoquer une forme d'utopie, une ville fictive...» Et dont les sonorités font écho à Lausanne.

Les premières diffusions datent de juin avec, lors de l'inauguration, un débat passionnant sur les rôles et les enjeux des webradios participatives. Au micro: Radio Django (créée il y a quelques années déjà), Reïdyo (fondée récemment à Nyon) et Radio 40 (née du confinement d'artistes de la région lausannoise). Signe manifeste que les webradios alternatives ont le vent en poupe dans le



A Lausanne, dans un local provisoire du quartier sous-gare, Salomé Okoekpen, Sébastien Dupuis et Carl Ahnebrink cocréent, avec d'autres, la webradio alternative Loose Antenna.

canton de Vaud, et ailleurs. «Nous avons beaucoup à apprendre des autres. Et à l'avenir, des collaborations sont possibles», estime Sébastien Dupuis.

UNE MOSAÏQUE

Des collectifs y tiennent déjà des chroniques régulièrement: la Grève du cli-

mat, Extinction Rebellion, l'Espace Saint-Martin ou encore les collectifs suisses et colombiens «Le Mana» et «Komunidad Kumbé» qui lient arts et luttes politiques, en français et en espagnol.

Portraits de femmes, reportage sur l'écoféminisme et la mobilisation du 14 juin, débats sur la violence policière et le racisme, mythes liés aux déesses, périple cosmique, témoignages sur les troubles alimentaires, entre autres sujets, tissent un patchwork riche et engagé toujours prêt à s'étoffer. Des diasporas – syriennes et érythréennes notamment – ont déjà pris contact dans l'idée de créer leurs propres émissions. Des libraires, des disquaires et des programmeurs de cinémas pourraient, dans un avenir proche, également proposer des chroniques. Sans contrainte de forme, les émissions peuvent durer de 2 minutes à 5 heures, voire davantage. «On appartient à une génération post-facebook de tweets où

tout est très rapide et court. On a envie de s'exprimer différemment, de retrouver la dimension humaine de la voix. Dans les médias traditionnels, il manque souvent d'espace pour aller dans les profondeurs, dans le débat d'idées. Il s'agit aussi d'échapper à la logique de promotion», souligne Carl Ahnebrink.

La liberté et la participation sont les leitmotivs de Loose Antenna. Le manifeste de la radio pose un cadre nécessaire, avec des mots clés: inclusivité; diversité et acceptation; espace bienveillant, accueillant et sécurisant; enthousiasme; dynamique communautaire, réflexivité et autocritique... Autant de valeurs défendues par le collectif attaché également à la transparence et à l'expérimentation. L'aventure est donc radiophonique autant qu'humaine. ■

La radio en live et toutes ses archives sur: Looseantenna.fm



Algérie: mascarade dénoncée

A la suite de la marche pour la libération des détenus d'opinion, arrivée à Genève le 23 août, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a dû démentir une grave désinformation

Sylviane Herranz

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est intervenu le 4 septembre dernier pour démentir de fausses informations diffusées par l'agence de presse nationale algérienne, l'Algérie presse service (APS). Trois jours auparavant, cette dernière avait publié, en français, arabe et anglais, un article indiquant qu'un prétendu «Bureau des contentieux de l'ONU à Genève» avait rejeté «dans les 24 heures après son dépôt et examen de son contenu» une plainte d'activistes algériens à l'encontre des autorités du pays.

Une désinformation survenant peu après la marche partie de Chambéry pour rejoindre Genève au mois d'août afin d'exiger la libération des détenus du Hirak, ce mouvement populaire né en février 2019 et rassemblant des millions de personnes tous les vendredis jusqu'au début de la pandémie ce printemps (voir L'ES du 26 août). Le 24 août, au lendemain de leur rassemblement sur la place des Nations à Genève, des marcheurs ont remis une lettre ouverte à la haut-commissaire des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachet. «Notre objectif était d'interpeller le Haut-Commissariat sur les détentions arbitraires en Algérie, pour qu'il

prenne au sérieux la situation dans notre pays», rappelle Raouf Mellal, syndicaliste algérien ayant participé à la marche, qui s'indigne de la falsification des faits diffusés par l'agence de presse nationale. «En Algérie, nous sommes victimes de tels procédés depuis des années. Les militants, comme les «hirakistes», connaissent ces pratiques du pouvoir. Mais que cette agence s'en prenne aujourd'hui à une instance internationale est un véritable scandale», poursuit le président de la Confédération syndicale des forces productives et du Snateg, syndicat indépendant de l'électricité et du gaz.

«PURE INVENTION»

Dans son communiqué, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme reprend point par point le texte publié par l'APS pour les démentir: «Les informations contenues dans l'article – largement reprises par d'autres médias en Algérie et ailleurs – ont été complètement fabriquées du début à la fin», indique le porte-parole du Haut-Commissariat. Il ajoute qu'il n'existe pas de «Bureau des contentieux» relatif aux droits de l'homme au sein des Nations Unies et que le secrétaire de ce bureau, mentionné dans l'article, est inconnu. Le Haut-Commissariat a de-

mandé que cette «fausse information» soit retirée, et que «toute ambiguïté soit levée» auprès des lecteurs et des auditeurs afin qu'ils soient informés «que l'histoire est une pure invention».

Raouf Mellal se réjouit de cette mise au point: «Nous sommes soulagés par la réplique du Haut-Commissariat qui a clairement remis en cause cette mascarade», souligne-t-il, tout en déplorant que l'article, retiré sans aucun commentaire du site de l'APS, soit toujours disponible sur d'autres médias.

Dans sa missive, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a encore «confirmé que des citoyens et des militants algériens ont déposé des plaintes ces dernières semaines, et que les organes compétents en matière de droits de l'homme les examineraient en temps voulu».

LOURDE PEINE REQUISE CONTRE KHALED DRARENI

Cette affaire intervient alors que la liberté de la presse est de plus en plus malmenée en Algérie. Selon Reporters sans frontières (RSF), le pays se trouve à la 146^e place sur 180 de son classement mondial de la liberté de la presse. L'Algérie a perdu 27 places en cinq ans. De nombreux journalistes sont aujourd'hui sous les verrous. La semaine passée, Khaled Drareni, di-

recteur du site Casbah Tribune, correspondant de RSF et de TV5 Monde, comparaisait devant une cour d'appel, après avoir été condamné le 10 août à 3 ans de prison ferme pour «incitation à attroupement non armé» et «atteinte à l'intégrité du territoire national». Le procureur a requis un alourdissement de la peine à 4 ans ferme. Selon RSF, il lui est aussi reproché d'avoir émis des critiques envers le régime sur Facebook et d'avoir publié un communiqué de partis politiques en faveur d'une grève générale. «Depuis le premier jour, je n'ai fait que mon métier de journaliste. Je suis là parce que j'ai couvert le «Hirak» en toute indépendance», a-t-il déclaré devant le tribunal, selon l'agence France-Presse. Une audience à laquelle les journalistes algériens n'ont pas pu participer. «Sous prétexte du coronavirus, on interdit à la presse nationale de fournir des informations en temps réel. C'est ça la réalité en Algérie aujourd'hui, pour faire peur aux journalistes, les censurer», réagit Raouf Mellal, convaincu qu'une fois les mesures de confinement levées, le mouvement du Hirak, «clé de la démocratie», reprendra de plus belle. ■



Des militants algériens avaient protesté le 23 août à Genève pour exiger la libération des détenus d'opinion, avant d'aller remettre, le lendemain, une lettre ouverte à la haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU.

THÉRIER PORCHET

«LA RÉGULARISATION, SEULE SOLUTION GLOBALE ET DURABLE»

La Plateforme pour les sans-papiers a formulé une liste de revendications en vue d'améliorer la situation de cette population précarisée

Sonya Mermoud

Difficile d'oublier, dans l'opulente Suisse, les queues interminables de pauvres, dont un grand nombre de sans-papiers, patientant des heures pour recevoir gratuitement un sac de provisions. Ces scènes se sont produites à Genève, mais aussi dans d'autres villes du pays, sur fond de pandémie, le Covid-19 ayant plongé dans une précarité aggravée cette population sans statut légal estimée, sur l'ensemble du territoire, à 100 000 personnes. Nombre d'entre elles ont, en raison du virus, perdu leur travail. «La situation sanitaire les a rendues visibles. Nous avons saisi cette occasion malheureuse pour formuler une liste de revendications nationales en vue d'améliorer leur sort», déclare Ada Marra, coprésidente de la Plateforme pour les sans-papiers. La conseillère nationale socialiste précise encore que cette initiative s'inscrit dans la foulée d'un postulat demandant un examen global de la problématique des sans-papiers: droits de s'affilier aux assurances sociales, pratique en matière d'échange des données, de régularisation, etc. Ce dernier, déposé en avril 2018 par la Commission des institutions politiques, devrait être traité d'ici à la fin de l'année. «Avant d'entreprendre d'autres démarches, nous attendons de voir quelle réponse sera apportée aux questions posées. Nous préparons le terrain.»

ÉTENDRE LE MODÈLE PAPYRUS

Au chapitre des revendications de la Plateforme figure, en tête de liste, celle de la régularisation. «C'est la seule solution globale et durable susceptible de mettre fin à une situation de précarité.»

Et la députée d'insister sur la nécessité de changer l'idée que certains se font des sans-papiers. «La grande majorité d'entre eux sont des travailleurs, sans droits. Des personnes qui vivent parmi nous et effectuent des tâches importantes pour notre société et notre économie, employées dans des ménages privés, la construction, la restauration ou l'agriculture.» Si Ada Marra ne se fait guère d'illusion sur une régularisation collective par le Parlement, elle estime que la sensibilisation doit se poursuivre. D'autant plus en cette période de Covid-19, afin de garantir à tous un accès aux soins, d'avoir la possibilité au besoin d'assurer des quarantaines, etc. «Au Portugal, ils ont par exemple, dans une logique sanitaire, procédé à leur régularisation.» Le risque d'appel d'air évoqué souvent par les opposants à cette proposition est balayé par la politicienne. «La migration a toujours été régulée par le marché du travail.» A défaut de régularisation générale, la vice-présidente du PS suisse demande la mise en place de mesures comme celles prises dans le cadre de l'opération Papyrus. «On devrait étendre le modèle au niveau national. Un premier pas pourrait être franchi en harmonisant les processus et les conditions régissant les demandes pour les cas de rigueur. Les différences d'appréciation des critères entre les cantons sont énormes. Certains les interprètent de manière très sévère.»

SE PRÉMUNIR CONTRE LES ABUS

La Plateforme se positionne aussi en faveur d'un soutien direct au-delà de la crise. Et plaide pour la création d'un fonds financé par la Confédération et les Cantons. «Les sans-papiers sont exclus de l'aide sociale. Il s'agit d'être pra-

tique. D'éviter que des personnes se retrouvent à la rue.» Et l'alliance d'ONG, de partis, de syndicats, etc., d'estimer qu'il est «du devoir de la Suisse d'établir des moyens d'existence sûrs pour tous ses habitants, sans-papiers inclus». Pour les garantir, la Plateforme demande que l'échange de données entre les différentes autorités interagissant avec cette catégorie de population soit banni s'il nuit à l'accès aux droits fondamentaux. «Il y a par exemple des assurances maladie qui demandent, sans base légale, des attestations de séjour aux sans-papiers qui ne peuvent alors s'affilier. Certains sont aussi susceptibles de renoncer à effectuer des tests Covid de peur d'être dénoncés.» Pour la Plateforme, les obligations de notification entravent l'accès des sans-papiers à des prestations fondamentales du système sanitaire, éducatif ou judiciaire. «Il y a donc lieu de les réviser et de les réduire.»

«En tant que société, nous avons tout intérêt à ce que la santé, l'éducation, le travail et la justice soient accessibles aussi aux sans-papiers. C'est la seule manière de nous prémunir contre les abus et de combler les lacunes de la

législation en vigueur. Qu'il s'agisse d'abus sur le marché du travail, du logement ou pour se protéger contre la violence domestique ainsi que les risques d'infection.» ■



A Genève, comme dans d'autres villes du pays, la pandémie a mis en lumière l'extrême précarité dans laquelle se trouvent des travailleurs, et parmi eux de nombreux sans-papiers.

Droits des paysans: la Suisse peut mieux faire

Commandée par des ONG, une étude montre que notre politique extérieure ne s'inscrit pas tout à fait dans la ligne de la Déclaration sur les droits des paysans de l'ONU

Jérôme Béguin

La diplomatie suisse a joué un rôle clé dans les négociations qui ont abouti en 2018 à la Déclaration sur les droits des paysans de l'ONU et ses 28 articles visant à répondre aux discriminations et aux vulnérabilités dont souffrent les personnes travaillant dans les zones rurales. Et la Confédération s'est engagée à appliquer ce texte, qui constitue un instrument international permettant à ces derniers de faire valoir leurs droits. Or, l'action de notre pays dans les domaines du commerce, de la coopération au développement et de la propriété intellectuelle manque de cohérence avec cet engagement, comme le montre une étude universitaire commandée par une coalition d'ONG*.

DES CHOIX À PRIX CASSÉS

Chaque partisan du libre-échange, la Suisse a conclu à cette fin une trentaine d'accords avec des Etats et des communautés de pays depuis une soixante d'années et sept sont en cours de négociations. Mais, comme le rappellent les auteurs de l'étude, la compétition internationale qui résulte des libéralisations est «souvent accompagnée de pression sur les ressources naturelles, sur les terres et sur le prix des aliments avec des effets négatifs sur les paysans». En Indonésie, avec qui notre pays a signé un accord de libre-échange contre lequel un référendum a, par ailleurs, été déposé, des importations de pommes de terre, de choux et d'épinards bon marché, en provenance notamment d'Australie, de Chine et de France, ont ainsi eu pour conséquence d'écarter les variétés locales ou de forcer les familles paysannes à les vendre à un prix insuffisant. En général, les accords commerciaux limitent la marge politique qu'ont les Etats en développement pour soutenir leur paysannerie, alors que les pays riches, grâce aux subventions, écoulent des produits agricoles à des prix qui ne couvrent souvent pas les coûts de production. Pour que la politique commerciale de la Suisse soit en accord avec ses engagements internationaux, l'étude conseille à la

Confédération de prêter une attention particulière aux droits des paysans et à veiller à ce que les nouveaux accords ne nuisent pas aux personnes travaillant dans les zones rurales. Afin de garantir le droit aux semences, la Suisse devrait ainsi cesser de subordonner les négociations à la promulgation de lois strictes de protection des obtentions végétales, c'est-à-dire ces certificats de propriété intellectuelle sur des variétés de plantes.

LES START-UP PLUTÔT QUE LES PAYSANS

Pareil en ce qui concerne l'aide au développement placée sous la responsabilité du conseiller fédéral Ignazio Cassis. Décrite dans le message sur la coopération internationale adopté en début 2020, la stratégie pour les quatre prochaines années met l'accent sur la migration, la création d'emplois, la lutte contre les changements climatiques et la défense de l'Etat de droit, avec un manque patent d'attention au monde rural. Par exemple, sur le plan de l'emploi, les universitaires indiquent que la priorité est donnée aux jeunes entrepreneurs et au soutien aux start-up... «Cela est particulièrement frappant concernant l'Afrique sub-saharienne où ni les zones rurales ni les paysans ne sont mentionnés», note la recherche, qui préconise, au contraire, de «donner la priorité aux plus démunis», parmi lesquels se trouvent évidemment les paysans.

Il faut également, et c'est la dernière des grandes recommandations, que les paysans et les organisations qui les représentent soient consultés lors des prises de décision qui les affectent et qu'ils soient intégrés dans l'élaboration et à la mise en œuvre des projets. ■

*Caroline Dommen et Christophe Golay, *La politique extérieure de la Suisse et la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans*, ne.s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, août 2020, sur mandat d'Action de Carême, CETIM, EPER, FIAN Suisse, Pain pour le prochain, Swissaid et Uniterre.

PÉTITION LE LIBRE-ÉCHANGE À LA CONDITION DU RESPECT DES DROITS HUMAINS



FRANZISKA ROTHENBÜHLER

Soutenue par 23 000 signatures, une pétition demande de renégocier l'accord de libre-échange avec la Chine. Elle a été déposée en début de semaine dernière par la Société pour les peuples menacés, l'association Ouïghours Suisse et le mouvement Campax. Selon ces organisations, dans la province chinoise du Xinjiang (Turkestan oriental), où vivent les Ouïghours, une minorité turcophone et musulmane, un million de personnes seraient retenues dans des camps d'internement et des dizaines de milliers forcées de travailler dans l'industrie textile pour le compte de fournisseurs de grandes marques internationales. La Chine est le numéro un mondial du coton et l'essentiel de sa production provient de cette province du nord-ouest. Et l'accord avec l'Empire du Milieu, entré en vigueur en 2014, n'offre actuellement aucune garantie que les produits chinois arrivant sur le marché suisse ne soient pas issus du travail forcé ou d'autres activités portant atteinte aux droits humains. La pétition demande donc au Conseil fédéral que le «respect des droits humains, du droit du travail et des droits des minorités» soit expressément mentionné dans le traité, des «clauses contraignantes» inscrites et des «mécanismes de contrôle solides» d'arbitrage mis en place. ■ **JB**

CLIMAT PRESSION SUR CREDIT SUISSE



«Cher Roger, nous avons été plus de 10 000 au début de l'année à te demander d'appeler Credit Suisse à arrêter urgemment d'investir dans les énergies fossiles et la destruction des écosystèmes ou de sortir de ce partenariat...» Ainsi commence l'une des multiples lettres déposées par la coalition Roger Wake Up jeudi 10 septembre dans plusieurs succursales de la banque, notamment à Neuchâtel et à Zurich. A Lausanne (photo), ils étaient une trentaine, dont plusieurs médecins, à souligner les conséquences funestes du changement climatique sur les enfants en Afrique, pointant du doigt la fondation du tennisman qui donne pour leur santé d'un côté, mais annule ses effets de l'autre. La campagne continue le 17 septembre dans d'autres succursales de la banque, avant les procès de militants écologistes à Genève le 21 et à Renens le 22 (voir *L'ES* du 9 septembre). ■ **AA**

Plus d'informations sur: discreditsuisse.ch

BRÈVE

GENÈVE ALTERNATIBA POUR UN NOUVEAU MONDE

La 6^e édition d'Alternatiba Léman se tiendra du 19 au 26 septembre à Genève. Une centaine de conférences, tables rondes et films sur la transition écologique est prévue. L'économie sociale, les énergies renouvelables, l'éducation durable, l'habitat solidaire ou encore l'agro-écologie seront autant de thèmes débattus à Uni Mail, au Cinélux et au Théâtre de l'Orangerie. Le samedi 26 septembre, c'est au parc des Bastions que plus de 170 organisations de la société civile seront présentes sur des stands pour sensibiliser la population et proposer des alternatives face à l'urgence climatique et à la perte de la biodiversité. ■ **AA**

Le programme sur: alternatibaleman.org

COURRIER

LES MIGRANTS SONT DES NÔTRES

Les nationalistes, une fois de plus, remettent la compresse contre les migrants en vue de la votation du 27 septembre. Cela par l'initiative de résiliation de l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE). C'est bien connu, les nationalistes utilisent le thème de la migration pour se constituer un réservoir électoral. Une telle option politique contre les migrants est notablement suicidaire, ces derniers ayant tant apporté à notre pays. Il faut aussi savoir qu'une partie importante de nos affaires commerciales se fait avec l'Europe. Elle est donc un partenaire qu'il ne faut pas négliger. Si la Suisse dénonce les accords bilatéraux avec l'UE, notre pays ira au-devant de grandes difficultés économiques. Mais cela cache autre chose. Les opposants aux accords bilatéraux veulent, par ce biais, éliminer les protections mises en place pour préserver les travailleurs contre le dumping salarial. Comme on peut le voir, cela nous montre autre chose, au-delà du nationalisme, cela nous dévoile une recette ultralibérale issue d'un capitalisme débridé d'un autre temps, à savoir le plus grand avantage pour une minorité de privilégiés. Il est amplement préférable que la Suisse soit ouverte et tolérante, parce que les migrants ont contribué dans une large mesure au développement de notre pays, par la richesse de leurs savoirs et de leurs différences. C'est pourquoi, il est de la plus haute importance, que le Non triomphe le 27 septembre prochain, cela parce que les migrants sont des nôtres et que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont

TRISTESSE Notre ami Robert Weber est décédé



Le Comité des retraités et des retraitées d'Unia Riviera-Est vaudois a la tristesse d'informer ses membres du décès subit de notre collègue et ami Robert Weber, dit «Bob» pour ses collègues du sauvetage de La Tour-de-Peilz. Membre syndiqué depuis 1960, plâtrier-peintre de profession, Robert n'a, depuis sa retraite, manqué pratiquement aucune de nos activités de loisirs. Nous avons apprécié sa bonne humeur, son franc-parler, sa disponibilité et son savoir-faire, en particulier dans le domaine de la cuisine. Tu vas nous manquer Robert, repose en paix. ■

Pour le comité des retraités Riviera-Est vaudois: Jean-Paul de Régibus, président.

WWW.EVENEMENT.CH

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors

de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le mardi et le jeudi de 15h à 18h.

Permanence syndicale: le jeudi de 15h à 18h.

La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: du lundi au jeudi de 10h à 12h, le lundi et le mercredi de 15h à 18h.

Permanence syndicale: le lundi de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du bureau: le lundi de 9h30 à 12h; le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: le lundi et le mercredi de 8h à 12h, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h, le mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: Le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, le mardi de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

RETRAITÉS

Course régionale des retraités annulée

Après mûre réflexion et consultation d'un certain nombre de retraités actifs, nous avons décidé de supprimer la course annuelle 2020 à cause du virus qui semble ne pas vouloir nous quitter. Donc, nous espérons revenir avec une belle proposition de course au printemps 2021. Prenez encore et toujours bien soin de vous. *Andrée Schnegg, responsable régionale des retraités Unia*

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Fondue

Comme chaque année, nous vous invitons à venir déguster notre traditionnelle fondue le **mercredi 23 septembre dès 11h30**.

Ce repas aura lieu à la salle Sainte Anne, Sacré-Cœur, rue du Temple-Allemand 24.

Cette salle est grande, les normes de sécurité Covid pourront être respectées, gel hydroalcoolique à disposition.

Inscriptions auprès de Didier Gigon: tél. 032 968 63 08 ou 079 385 37 55 **jusqu'au 21 septembre dernier délai.**

Au plaisir de partager un bon moment de bonne humeur.

Didier Gigon

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

COMMUNIQUÉ

AVIVO SUISSE LES DROITS FONDAMENTAUX S'APPLIQUENT ÉGALEMENT EN TEMPS DE CRISE

Parfois, il ne faut pas grand-chose pour que les gens jettent par-dessus bord des valeurs éprouvées. Il suffit d'une crise. Au cours de ce printemps, les droits fondamentaux des résidents des EMS ont soudainement été violés. Des termes et des critères de tri discriminatoires ont été introduits. Les mourants ont été laissés seuls. Les morts ont dû être enterrés sans cérémonie de deuil. Dans de nombreux EMS, les résidents ont été isolés et enfermés.

Attention, ce n'est pas une critique au personnel soignant! Les soignants, les médecins et d'autres personnes dans le secteur de la santé ont eu beaucoup de travail supplémentaire. L'habillage permanent et la désinfection ont seuls pris déjà beaucoup de temps. En outre, de nombreux soignants, thérapeutes et médecins étaient eux-mêmes insuffisamment protégés et risquaient leur santé, faute de matériel de protection et de désinfectants. On estime qu'à ce jour, environ 10% du personnel soignant et 4% des médecins ont été infectés.

Cette situation a été due, entre autres, au manque de stocks de la part des autorités dans le mépris flagrant de la loi pandémique et du plan de pandémie de grippe. Les causes en sont, et sont toujours, le manque croissant de personnel dans le secteur de la santé, l'insuffisance de la formation, ainsi que les mauvaises conditions de travail du personnel. Il ne s'agit donc pas pour nous de faire des reproches au personnel des EMS, au contraire: sans son engagement exemplaire et énorme, la situation des résidents aurait été bien pire.

Quoi qu'il en soit, nous étions scandalisés et en colère contre ce qui est arrivé à de nombreux résidents dans les EMS et les résidences pour personnes âgées ce printemps. Et on se sentait plutôt seuls quand on essayait de protester. Et maintenant, à notre grande surprise et avec satisfaction nous apprenons que, le 1^{er} juillet 2020, une centaine d'éthiciens médicaux, professionnels des soins palliatifs, des spécialistes de la gériatrie et de la gériatrie, des théologiens, des membres de directions d'EMS et autres se sont exprimés avec un «appel aux responsables de la politique, de la gestion, des soins». La critique est constructive. Nous pouvons soutenir sans réserve les dix exigences contenues dans l'appel*. ■ **Martin Rothenbühler, président de l'AVIVO Berne**

*bullmed.ch/article/doi/bms.2020.19037

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LAUSANNE

GROUPE DES RETRAITÉS

Annulation des activités

En raison de la crise sanitaire, toutes les activités du groupe des retraitées et retraités de la section de Lausanne prévues durant le deuxième semestre de 2020 sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Votre président, Luigi Gilardonì

AIDE AUX SALARIÉS ET À LA POPULATION JUGÉE INSUFFISANTE

Le plan de relance adopté par le Conseil d'Etat fribourgeois ne convainc pas Unia, le syndicat estimant qu'il sert surtout les entreprises

Sonya Mermoud

«**M**anque de vision et erreur stratégique sur le long terme»: voilà les mots employés par Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg, pour qualifier le plan de relance adopté par le Conseil d'Etat et présenté le 7 septembre dernier. Si le syndicaliste estime qu'un bon nombre de points figurant dans ces dispositions sont nécessaires, il critique le fait qu'elles favorisent surtout les sociétés. «L'essentiel des mesures se traduisent par des aides directes et indirectes aux entreprises. Presque 50 millions de francs pour ces dernières et seulement 10% en faveur de la population et des salariés.» Plus concrètement, le représentant d'Unia déplore la maigre enveloppe prévue pour la formation continue. Cette dernière se répartit comme suit: 1,6 million de francs destinés à des bourses pour les reconversions professionnelles et les personnes de plus de 25 ans sans qualification, 170 000 francs pour des conseils de carrière et 200 000 francs en vue de la préparation à la recherche de places d'apprentissage. Cinq millions sont en revanche consacrés au financement des salaires des apprentis de 1^{re} année.

CRÉER UNE CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE

«Les montants alloués à la formation continue sont nettement insuffisants au regard des enjeux et des pertes d'emplois. En cette période d'incertitude, les salariés font face à d'énormes mutations, décuplées par les transformations technologiques comme la digitalisation. En n'accordant que

des sommes dérisoires à ce poste, le Conseil d'Etat n'anticipe pas une évidence: seul un bagage solide permettra aux travailleurs de répondre à cette situation.» Dans ce contexte, Armand Jaquier estime capital d'offrir un soutien financier concret pour éviter les pertes de salaires des employés qui envisageraient d'étoffer et d'ajuster leurs connaissances. «Cette aide inciterait ces derniers à se lancer et leur permettrait d'affronter les changements avec quelques chances.» Pour le syndicaliste, la «culture de la formation continue manque cruellement». «Il faut la créer avec l'appui de la collectivité. Les travailleurs formés pourront s'adapter aux évolutions dans les entreprises qui en profiteront elles aussi et, s'ils se retrouvent au chômage, avoir la réactivité nécessaire pour considérer d'autres possibilités.»

CRITÈRES TROP LIMITATIFS

L'aide directe visant à soutenir la consommation des ménages les plus précarisés est aussi jugée insuffisante. Cette dernière porte sur l'octroi de bons, pour un montant de 4 millions de francs, pour les bénéficiaires des réductions de prime d'assurance maladie. «Les critères pour en profiter sont trop limitatifs. Beaucoup de personnes de la classe moyenne n'entreront pas dans cette catégorie, se trouvant juste au-dessus des plafonds fixés. Et cela alors qu'elles auront peut-être déjà perdu leur emploi ou traversé une longue période de chômage partiel, avec seulement 80% de leur rémunération.» Armand Jaquier rappelle au passage que le salaire médian fribourgeois est inférieur de 370 à 400 francs par rapport à celui national. «En ne consacrant que



Unia Fribourg déplore que le plan de relance annoncé par le Conseil d'Etat profitera essentiellement aux entreprises. L'aide aux ménages les plus précarisés est aussi insuffisante, estime le syndicat.

très peu de moyens au soutien direct à la population, le Conseil d'Etat ne lui apporte pas la confiance nécessaire pour se projeter dans l'avenir sereinement.»

Enfin, le responsable d'Unia est aussi sceptique sur la baisse d'impôts prévue dans le plan de relance: «Vraisemblablement une forme de tromperie. De ce que j'ai pu observer jusqu'ici, cette réduction n'aura d'effets significatifs que sur les plus fortunés et les personnes aux revenus les plus confortables.» ■

«On va se battre pour sauver un maximum d'emplois»

Dans les Montagnes neuchâteloises, une centaine de postes de travail sont menacés dans les manufactures horlogères de Girard-Perregaux et d'Ulysse Nardin

Jérôme Béguin

Coup de massue dans les Montagnes neuchâteloises. Girard-Perregaux et Ulysse Nardin ont annoncé en début de semaine dernière la suppression d'une centaine de postes. Les deux marques, appartenant au groupe de luxe français Kering, emploient un peu moins de 400 personnes dans trois manufactures réparties à La Chaux-de-Fonds et au Locle. «110 emplois sont menacés sur ces trois sites», précise Sylvain Schwab, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel, qui a participé à l'assemblée générale du personnel et des partenaires sociaux au cours de laquelle la direction a communiqué la triste nouvelle. «L'épidémie de coronavirus et ses répercussions économiques, qui risquent de s'échelonner sur plusieurs années, ont heurté l'industrie horlogère dans son ensemble et nous imposent de faire évoluer notre organisation», se justifie la société dans un communiqué, en assurant que cette

restructuration permettra de garantir la pérennité des marques. Une procédure de consultation pour licenciement collectif a été ouverte. «J'ai proposé la création d'une délégation du personnel, qui n'existait pas, et nous avons mis en place un calendrier de permanences pour recueillir les propositions des employés. Tout le monde doit pouvoir participer, même ceux qui sont en réduction de l'horaire de travail depuis mars», explique le secrétaire syndical référent. L'objectif est d'élaborer des alternatives aux suppressions de postes. «On va se battre pour sauver des emplois, notre but est de limiter le nombre de licenciements au maximum.»

Dans un communiqué, la Ville de La Chaux-de-Fonds appelle à une «réflexion concertée» du Conseil d'Etat et des communes «en regard des menaces qui s'accumulent particulièrement sur l'économie très exportatrice du canton et des Montagnes». Interrogé par *Arcinfo*, Cédric Dupraz, conseiller communal du Locle où est

aussi implanté Ulysse Nardin, se déclare favorable à une *task force* cantonale, mais aussi au «recours accru aux emplois à temps partiel» afin de partager le travail. «Nous sommes sans doute face à l'une des plus grandes catastrophes économiques et sociales qu'ait connue notre société, peut-être bien supérieure à celle de 1975», développe le popiste sur les réseaux sociaux, en estimant qu'il faut «repenser nos modalités d'existence». Cette solution du temps partiel ne heurte pas Sylvain Schwab: «Il serait peut-être temps d'y penser, c'est une chose à étudier, mais en prenant garde que la mesure reste équitable, il ne faudrait pas que les salariés qui acceptent de baisser leur temps de travail soient lésés.» Le délai pour remettre le rapport de consultation est fixé au mercredi 23 septembre et le rendez-vous est d'ores et déjà pris avec la direction le lundi 28. ■

BRÈVES

VOTATIONS L'USS DIT NON À «L'ARNAQUE FISCALE»

L'Union syndicale suisse (USS) appelle à voter Non à la modification de la Loi sur l'impôt fédéral direct qui prévoit une déduction fiscale plus élevée des frais de garde des enfants par des tiers. Ce projet, combattu par référendum par le Parti socialiste suisse, ferait passer, au niveau des impôts fédéraux, le montant déductible pour cette garde de 10 100 francs au maximum à 25 000 francs par enfant. La déduction générale pour enfant passerait, elle, de 6500 francs à 10 000 francs. Pour l'USS, comme pour le PS, il s'agit là d'une «arnaque fiscale» qui offrirait une baisse d'impôts aux mieux lotis. «La proposition est en apparence séduisante», souligne Urban Hodel, coresponsable de la communication de la faïtière syndicale. Cependant, «seuls les hauts revenus en profiteraient», déplore-t-il. Ainsi, selon l'USS, rien ne changera pour 44% des familles. «Elles gagnent trop peu pour profiter ne serait-ce qu'un peu de la nouvelle déduction. Par exemple, une mère célibataire avec deux enfants et 80 000 francs de revenu brut annuel ne verrait aucune différence sur ses impôts. Et ce, alors que de nombreuses familles sont touchées par la crise et auraient justement besoin d'un vrai soutien», poursuit Urban Hodel. La baisse des rentrées fiscales engendrée par cette modification législative représenterait un trou de 370 à 380 millions de francs pour l'impôt fédéral direct. «Les 70% de cette somme, c'est-à-dire 260 millions de francs, iraient aux 20% des familles qui ont les plus hauts salaires», note le responsable, ajoutant que plus la rémunération s'accroît, plus le cadeau fiscal augmente aussi. Au final, «ce sont les classes moyennes qui paieraient l'addition», au vu des baisses budgétaires qui pourraient être reportées sur les garderies ou les transports publics. L'USS exige qu'au lieu de diminuer les impôts des personnes les plus aisées, il faut «réduire les primes maladie des familles à faibles et moyens revenus». ■ **SH**

HAUSSES DES SALAIRES POSSIBLES ET NÉCESSAIRES!

«Des augmentations de salaires sont possibles et nécessaires.» Tel est le message transmis lundi par l'Union syndicale suisse (USS) et ses fédérations, notamment Unia, le SSP et l'Association des employés de banques, lors d'une conférence de presse. Comme indiqué dans son communiqué, la faïtière syndicale souligne que les effets de la crise varient en fonction des secteurs. Si dans certains d'entre eux, comme les hôpitaux, la logistique ou la vente, les salariés ont dû fournir des efforts particuliers durant la crise, d'autres se portent bien, voire très bien, ce qui justifie et rend possible des hausses du revenu. De plus, ces dernières années, les rémunérations n'ont pas évolué malgré l'essor économique. «Ce n'est qu'en 2019 que les salaires réels ont à nouveau progressé, d'environ 0,5%, après deux mauvaises années. Une hausse clairement insuffisante au vu du développement favorable des affaires et d'une croissance de 5,9% du PIB de 2017 à 2019. Il est donc nécessaire d'augmenter les salaires», note l'USS. Des relèvements auxquels les employeurs se refusent depuis la crise financière de 2008, sous prétexte de turbulences économiques. Or, indique l'USS, la situation est meilleure que ce qu'ils essaient de faire croire et la crise ne doit pas servir d'argument quand la marche des affaires va bien. «Aussi longtemps que par dizaines de milliards, des dividendes seront versés dans notre pays, il sera légitime de parler de hausses de salaires», a lancé le président Pierre-Yves Mailard lors de la conférence de presse. L'USS demande ainsi des augmentations salariales allant jusqu'à 100 francs par mois ou de 2% là où les entreprises peuvent se le permettre. Elle exige également que le 13^e salaire soit payé entièrement même en cas de chômage partiel durant l'année et, enfin, que les employeurs compensent à 100% les rémunérations les plus basses en cas de réduction de l'horaire de travail. Un appel a aussi été lancé pour une revalorisation des revenus dans le secteur de la santé. Une semaine de protestation, suivie d'une action sur la place Fédérale à Berne le 31 octobre prochain, appuiera cette exigence. Membre du comité directeur d'Unia, Véronique Polito a présenté les revendications dans les différentes branches du syndicat. Nous y reviendrons plus en détail dans notre prochaine édition. ■ **SH**

«LEVI'S ET GAP ONT LICENCIÉ PLUS DE 10 000 PERSONNES»

Zehra Khan, syndicaliste au Pakistan, évoque la situation dans laquelle le coronavirus a plongé le pays, et sa lutte pour organiser les ouvrières à domicile

Patricia D'Incau
Traduction Sylvain Bauhofer

Économiquement parlant, la crise du coronavirus est une catastrophe pour le Pakistan. Les grands groupes textiles occidentaux ont annulé leurs ordres de production. Le cap des 18 millions de personnes au chômage sera bientôt atteint. Entretien avec Zehra Khan, secrétaire générale de la Fédération pakistanaise des ouvrières à domicile (HBWWF).

QUESTIONS RÉPONSES

La crise du coronavirus secoue le Pakistan. Qu'est-ce que cela implique pour les travailleuses et les travailleurs ?

Plus de 6 millions de personnes ont perdu leur emploi. Le confinement complet a duré ici de mars à juin. Chacun espérait retourner ensuite au travail. Mais de source officielle, le cap des 18 millions de chômeurs sera atteint d'ici à un ou deux mois. Tous ces gens n'ont plus d'argent pour régler leur loyer, pour envoyer leurs enfants à l'école ou se payer des traitements médicaux. Beaucoup ne mangent pas à leur faim. Le désespoir grandit. Et nous avons encore de terribles inondations.

N'y a-t-il donc pas d'aide étatique ?

Les tests de dépistage du coronavirus étaient parfois gratuits. Et le gouvernement a lancé un programme d'aide. En théorie, les familles vivant dans la pauvreté devraient toucher un montant unique de 12 000 roupies (environ 75 dollars). Le problème est que les autorités ne peuvent verser cet argent qu'aux personnes s'étant enregistrées. Et tout le monde est loin de l'avoir fait. Le filet social est par ailleurs défaillant. En cas de licenciement, par exemple, seules les personnes qui avaient un contrat de travail en bonne et due forme reçoivent une indemnité. Or, plus de 80% des travailleurs et des travailleuses au Pakistan n'en ont pas.

Et que font les syndicats ?

Pendant le confinement, nous avons remis, avec d'autres organisations, des colis alimentaires à plus de 50 000 familles. Et nous avons tracé des brochures d'information sur le coronavirus.

De telles activités ne font pas partie de notre métier de base. Mais le gouvernement n'est pas à la hauteur et ignore la détresse des gens. Ce n'est qu'à la suite de nos pressions que le gouvernement de la province du Sindh a fini par décréter que personne ne peut être licencié à cause de la pandémie et que les salaires n'ayant pas été payés devront être versés.

Si vos prévisions se vérifient, plus d'un quart de la main-d'œuvre sera bientôt au chômage. Pourquoi la crise du coronavirus frappe-t-elle aussi brutalement le Pakistan ?

Le Pakistan est très endetté et se débattait déjà contre l'inflation avant la crise du coronavirus. En outre, notre économie dépend fortement des entreprises étrangères. La production de textile et de vêtements est de loin notre activité industrielle dominante.

Quand les magasins du monde entier sont restés fermés à cause du coronavirus, les grandes entreprises textiles ont annulé leurs ordres de production. Les usines ont jeté à la rue leur personnel, et les femmes qui travaillaient à domicile pour les fabriques ont perdu leurs mandats. Beaucoup d'entre elles n'ont même pas été payées pour les produits qu'elles avaient déjà confectionnés. Les enseignes de mode Levi's et Gap viennent de licencier plus de 10 000 personnes. H&M, C&A et Tom Tailor font aussi produire leurs vêtements au Pakistan. Comme les ouvriers protestaient devant leur fabrique, on les a dispersés à coups de fusil.

Un instant, la direction de la fabrique a fait tirer sur les ouvriers ?!

Oui. Ils avaient réclamé leurs salaires d'avril et de mai, qui n'avaient pas été payés. D'où leur désespoir. La direction a ordonné aux forces de sécurité de tirer sur la foule. Une douzaine d'ouvriers ont été blessés.

Et ensuite ?

La police est arrivée et a arrêté trois ouvriers. Nous sommes intervenus auprès des autorités. Les trois hommes ont été remis en liberté. Un tel incident n'a rien d'étonnant. En règle générale, la police n'est pas du côté des travailleuses et des travailleurs, mais plutôt des directeurs d'usine et des entreprises.



«Nous sommes des travailleuses», proclament les ouvrières à domicile, organisées syndicalement dans la fédération HBWWF. Depuis l'arrêt des activités en raison du coronavirus et de l'annulation des commandes des grandes chaînes de vêtements, la majeure partie d'entre elles ont perdu leur emploi et tout moyen de subsistance.

Il y a pourtant des lueurs d'espoir. Votre fédération est parvenue à organiser syndicalement les ouvrières à domicile. Soit des femmes qui produisent chez elles des marchandises pour les fabriques. Comment avez-vous fait ?

Dans presque toutes les branches de l'industrie, les ouvrières à domicile constituent un important maillon de la chaîne de production. Les foyers font partie intégrante de l'activité de production des fabriques. A ceci près qu'un salaire minimum de 104 dollars est en place dans les fabriques, alors qu'une ouvrière à domicile gagne en moyenne 20 dollars. Par mois! Au prix de 16 heures de travail quotidien parfois. L'activité étant rémunérée à la pièce, toute la famille y participe – sans salaire ni sécurité sociale. Les frais d'électricité et de gaz nécessaires à cette production ne sont pas non plus indemnisés. Pendant longtemps, de telles pratiques passaient pour «normales» et on s'en accommodait. Enfin, comme ces femmes travaillent à la maison et pas à la fabrique, leur labeur n'était pas reconnu comme un «véritable» travail.

Comme syndicat, il vous a donc fallu partir de zéro ?

Oui, car nous avons été les premiers à parler de ces questions. Beaucoup d'organisations réduisent le problème – pour autant qu'elles en voient un – à une «question de genre». Mais pour nous, il s'agit d'une question de classes. En effet, les ouvrières à domicile ne sont pas «seulement» exploitées comme femmes, mais aussi et surtout comme main-d'œuvre. Or, en tant que travailleuses, elles ont des droits. Nous avons d'abord dû veiller à susciter une telle prise de conscience.

Mais vous avez remporté un vif succès...

... absolument! Il y a 12 millions de travailleuses à domicile au Pakistan.

Pakistan: faim et coronavirus

Officiellement, il y a eu jusqu'à maintenant au Pakistan (212 millions d'habitants) environ 300 000 personnes contaminées par le coronavirus et presque 6300 décès. Dans la réalité, ces chiffres sont probablement beaucoup plus élevés. Même si la peur du coronavirus est forte, il est à craindre qu'en raison de la crise de l'économie mondiale, la faim cause beaucoup plus de morts. ■

Bien qu'elles soient partout, elles sont longtemps restées invisibles. Comme des fantômes. Aujourd'hui, elles descendent dans la rue pour protester. Elles ont ainsi obtenu, dans la province du Sindh, d'être enfin reconnues comme travailleuses. Autrement

dit, chaque ouvrière à domicile est aujourd'hui enregistrée localement dans le système de sécurité sociale. C'est une première! Au Pakistan, mais aussi dans toute l'Asie du Sud. ■

Article paru dans *Work* le 4 septembre 2020.

Un combat inlassable

Zehra Khan, 42 ans, est secrétaire générale de la Fédération pakistanaise des ouvrières à domicile (Home Based Women Workers Federation, HBWWF). Elle vit dans la province du Sindh, où elle a commencé en 2005 à organiser syndicalement ces travailleuses. Un partenariat de longue date est en place entre la HBWWF et la fondation suisse Solifonds. Unia soutient également son travail dans la crise actuelle due au coronavirus. ■

Plus d'informations sur le site de la Fédération pakistanaise des ouvrières à domicile: hbwwf.org (en anglais)



APPEL DE VANIA ALLEVA

IL EST TEMPS DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE!

Nous nous souviendrons longtemps de l'année 2020. La crise du coronavirus menace notre santé, elle nous tombe sur le moral, elle entraîne des pertes matérielles et de l'insécurité pour de nombreux salariés. Mais la pandémie ne laisse pas des traces profondes seulement chez nous. Les conséquences sont encore plus dévastatrices pour les populations des pays du Sud les plus pauvres. D'autant plus que les grands groupes internationaux aiment répercuter les coûts de la crise sur les maillons les plus faibles de la chaîne de valeur. Ainsi, par exemple, des entreprises de confection ont-elles ignoré leurs engagements et tout simplement suspendu des commandes de vêtements représentant des milliards de dollars, ce qui a conduit à un chômage de masse et à la faim dans des pays comme le Bangladesh et le Pakistan.

Notre solidarité est donc nécessaire de toute urgence. Premièrement, il faut que les droits des salariées et des salariés soient garantis dans les pays du Sud aussi. Les multinationales suisses ne doivent pas faire de bénéfices supplémentaires au détriment des employés pendant la crise. Elles doivent assumer leur responsabilité sociale et continuer à payer les salaires à 100%. Deuxièmement, il faut que cesse l'exploitation des pays les plus pauvres par le capital financier mondial. Il faut annuler leurs dettes et les places financières privilégiées telles que la Suisse doivent continuer à supprimer les niches fiscales.

Finalement, il faut soutenir les syndicats et les mouvements sociaux au niveau planétaire. Car les crises du climat, de la faim, les crises sanitaires, économiques, les crises des réfugiés sont les symptômes d'une crise systémique globale qui ne peut se résoudre séparément, au niveau de chaque pays. Seule la solidarité internationale nous conduira sur la voie d'un monde meilleur. ■

Vania Allewa, présidente d'Unia

Unia recommande de soutenir les projets des organisations Solifonds et Solidar, qui sont proches des syndicats. Plus d'informations sur: fr.solifonds.ch et solidar.ch/fr



Après un long engagement auprès des femmes travaillant à domicile pour qu'elles prennent conscience qu'elles ont aussi des droits, la syndicaliste Zehra Khan se réjouit que ces invisibles descendent désormais dans la rue pour protester. Ici, une manifestation le 8 mars 2019.